

# L'impact de l'olympisme au Cameroun (1960-1996). Emergence et évolution d'une culture olympique en Afrique noire



## Introduction

Qu'est ce qui peut justifier qu'après trente-trois (33) ans d'adhésion au Comité International Olympique (CIO), que nous parlions encore ici d'„impact de l'olympisme“ au Cameroun, comme si tout était encore à être prouvé? Il faut dire que la perception que l'on a de l'Olympisme et du Mouvement olympique s'est presque toujours centrée sur les Jeux. C'est dire que le rôle joué par cette institution reste fortement méconnu.

L'objectif de ce travail sera moins d'apporter des solutions, mais de poser des questions, de susciter une réflexion, comme l'écrit B. Jeu, „*d'ouvrir [l'œuvre de Coubertin] à la discussion, à la contestation, aux évolutions du temps*“<sup>1</sup> et dans le cas présent, à l'épreuve de la diversité culturelle. Il s'agira de montrer l'impact et la portée de l'olympisme dans la mise en place et la construction d'une culture sportive en Afrique noire. En particulier, les conditions d'émergence du Mouvement olympique, ses conséquences sur la structure des administrations et son impact sur les politiques sportives nationales. Mais avant, qu'est ce que l'Olympisme? Sous quelles conditions émergent-elles en Afrique?

## Les conditions d'émergence de l'olympisme en Afrique

Lorsqu'on parle d'Olympisme, écrit B. Jeu, on dit deux choses sans quelque fois préciser de laquelle on parle. Il peut s'agir soit „*d'un système de compétitions omnisports dans un contexte économique et politique pesant*“; ce sont les Jeux Olympiques, soit, „*d'un esprit, une morale, une éducation, parfois même une religion*“<sup>2</sup> sans toutefois qu'un lien existe entre les deux conceptions. Il faut préciser que ces approches rendent compte de réalités assez différentes, et

1 Jeu, B.: Valeurs et signification de l'olympisme historique. In: C.N.O.S.F., Pour un humanisme du sport, Paris, Coédition CNOSF - Editions Revue E.P.S., 1994, pp. 61-65.

2 Ibid., p. 63.

qu'il est plus aisé en tout cas dans les pays sous-développés de ne prendre en compte que la réalité pratique, plus conforme aux investissements politiques.

A y regarder de près, il ne faudrait pas penser que la confusion soit neutre. En effet, parce que l'Olympisme est devenue une immense vitrine, il se prête assez facilement aux récupérations, à fin de servir des intérêts politiques particuliers. D'où l'importance que lui porteront les jeunes nations africaines au moment de leur accession à l'indépendance. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette préoccupation:

D'abord, soucieuse de son épanouissement et de celui de sa jeunesse, l'Afrique n'a pas pris le risque de l'isolement. Au moment où elle s'ouvrait au monde, le sport est apparu selon C. Deville-Danthu (1995)<sup>3</sup>, comme un instrument diplomatique particulièrement important. D'ailleurs le mouvement olympique connaîtra un essor certain et recrutera du reste sur le continent selon J. Riordan (1986), ses défenseurs les plus acharnés<sup>4</sup>.

Ensuite, à travers le CIO, il y a la volonté de se faire connaître sur le plan international; l'enjeu majeur étant l'affirmation d'une identité nationale à l'échelle mondiale. Les Africains ne s'y tromperont pas car, ils seront conscients du fait que, lorsque le CIO reconnaît un CNO, c'est en fait un Etat. Ce propos est parfaitement illustré par D. Mallesky (1992)<sup>5</sup> qui écrit: « les peuples cherchant à se constituer en Etat ne se trompent pas sur l'importance d'une reconnaissance olympique, qui candidatent à la fois à l'ONU et au CIO ou encore essaient d'entrer au CIO pour mieux ouvrir les portes de l'ONU et de la reconnaissance internationale... ». On comprend aisément pourquoi le Cameroun avant même son indépendance acquise, s'est empressé de se constituer un CNO.

Adhérer également aux institutions internationales, c'est se garantir le soutien économique, logistique et technique mis en œuvre par leurs commissions spécialisées. Ahidjo<sup>6</sup> affirme en effet, parlant de l'ONU et la remarque est sans aucun doute valable pour le CIO, « elle a su entretenir le sens de la solidarité humaine, et mettre en œuvre la coopération internationale, à travers ses agences spécialisées, notamment celles qui s'occupent de l'assistance technique, de la santé, de l'agriculture, de l'alimentation, de l'éducation, de la science, de la culture et des communications »<sup>7</sup>.

Cette situation n'est pas spécifique à l'Afrique et au Cameroun. J. Praicheux (1990)<sup>8</sup>, le montre assez bien à travers les étapes de l'expansion olympique. En effet, les grandes transformations politiques mondiales ont toujours été suivies d'une modification de la configuration des membres du CIO. Il en est ainsi du Japon en 1912, des pays de l'Amérique latine nouvellement indépendants dans l'entre-deux-guerres, de l'ancienne U.R.S.S., de la Chine et même très récemment de l'Afrique du Sud. Ce point commun sera toujours le fait de la volonté d'accéder au mode de représentation occidental avec pour corollaire, la reconnaissance internationale.

Le souci d'internationalisation du sport a pris le pas sur la mise en place d'un dispositif institutionnel fiable et partant des politiques sportives nationales conséquentes. Cette adhésion de prime abord volontaire et positive puisqu'elle favorise une ouverture sur le monde, n'est pas sans certaines conséquences sur le plan institutionnel et politique.

## Le Mouvement olympique et la structure des administrations du sport

3 Deville-Danthu, B.: Education physique, sport, colonisation et décolonisation dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920- 1965), Doctorat NR d'Histoire, Université de Provence, 1995, p. 563.

4 Pour Jim Riordan, au moment où certains pays occidentaux font une critique du sport et des Jeux Olympiques devenus à leurs yeux trop grands, nationalistes, trop politisés et commerciaux, certains gouvernements des pays en voie de développement deviennent des grands défenseurs du fait colonial des sports occidentaux et olympiques. Riordan, J.: State and sport in developing societies. In: International Review for Sociology of Sport, Vol. 21/4 (1986), pp. 287-303.

5 Mallesky, D.: De Coubertin à Samaranch : la diplomatie du CIO. In: Pouvoirs, „Sport“, 61, Paris, PUF, 1992, p. 27.

6 Ahmadou Ahidjo est le premier président de la République du Cameroun (1958-1982)

7 Discours prononcé à l'ONU le 25 septembre 1970, in Ahmadou Ahidjo, Anthologie des discours (1957-1979), Erti, Nouvelles éditions africaines, Tome 2, 1980, 1072-1075, p. 1074.

8 Praicheux, J. (1990): In: C.N.O.S.F., Pour un humanisme du sport, Paris, „revue EPS“, 1994.

L'ambition de se voir intégrer au mouvement sportif international peut être datée au 12 octobre 1959, au moment où le Secrétaire d'Etat à la Présidence chargé de l'information, de la jeunesse et des sports prend contact avec la Chancellerie du CIO, afin de s'instruire des modalités de création d'un Comité National Olympique (C.N.O.).

Le 25 mai 1963, des représentants des fédérations camerounaises d'athlétisme, de football, de cyclisme, de boxe, de judo, de volley-ball, de handball, d'haltérophilie, paraphent les statuts du CNO. Il sera reconnu quelques semaines plus tard par le CIO, à sa session de Baden-Baden, le 21 octobre 1963<sup>9</sup> et Ernest Wanko<sup>10</sup>, ancien champion d'athlétisme, est porté à sa présidence.

La trilogie CIO - FSI - CNO qui fonde la structure du Mouvement olympique permet de mettre en évidence l'impact de cette adhésion sur la structure des administrations du sport en Afrique. En effet, en tant qu'institution suprême du sport mondial, le CIO en est le garant moral; les fédérations sportives internationales quant à elles sont des structures techniques qui assurent l'organisation et le déroulement des compétitions aux jeux olympiques et dans les différentes rencontres tant au niveau international, que régional et national (Coupe du monde, Jeux Africains etc.). Les C.N.O. enfin, sont les institutions décentralisées du CIO qu'ils représentent au niveau national.

Au niveau africain, on va assister à la mise en place d'une configuration similaire, aux fins de coller au plus à la réalité du continent. Ainsi, cette organisation est relayée par une autre trilogie: C.S.S.A. - A.C.N.O.A. - U.C.S.A. Le Conseil Supérieur du Sport en Afrique (C.S.S.A.) est la structure suprême du sport africain, et en même temps, un organe spécialisé de l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.). Il est de ce point de vue une institution de coordination et l'instrument privilégié de l'action concertée entre les Etats membres.

L'A.C.N.O.A. a pour but de promouvoir la compréhension, la coopération et l'aide mutuelle entre les CNO d'Afrique tout en les encourageant à propager, développer et protéger l'éthique olympique à travers le continent africain. Elle doit de ce fait, harmoniser les relations de coopération des CNO africains avec d'une part le CIO, et d'autre part avec l'Association des Comités Nationaux Olympiques (A.C.N.O.)<sup>11</sup>.

Elle a également pour but de collaborer d'une manière générale avec les organismes sportifs gouvernementaux et non gouvernementaux, de façon à faciliter l'élaboration et la mise en œuvre en Afrique d'une stratégie cohérente de développement sportif qui traduisent en termes de programmes opérationnels, le droit pour tous à la pratique des activités physiques et sportives<sup>12</sup>.

A l'instar des Fédérations Sportives Internationales, l'Union des Confédérations Sportives Africaines (UCSA) est l'organe technique du CSSA. Dans le but de rationaliser les moyens et coordonner les actions de ces deux institutions, il faut dire qu'en 1983 encore, M. Lamine Ba était le secrétaire général trésorier de ces deux organisations.

Il apparaît que les missions du CSSA et de l'ACNOA se confondent. Ces deux institutions poursuivent dans une certaine mesure les mêmes buts. Ce qui ne manque pas de créer un certain malaise tenant du caractère éminemment politique du CSSA qui, en tant que conseil des ministres africains des sports, est un organe gouvernemental. Dans cette perspective il ne peut en aucun cas être un interlocuteur valable auprès du CIO.

D'ailleurs, lors de l'assemblée constitutive de l'A.C.N.O.A., le président du CIO pressentant cette confusion s'est empressé de rappeler que *„[...] Les C.N.O. doivent préserver leur autonomie et résister à toutes les pressions, qu'elles soient d'ordre politique, religieux ou économique. Pour atteindre ces objectifs, les C.N.O. peuvent collaborer avec des*

9 Dikoumè, F.: Le service public du sport en Afrique (l'exemple du Cameroun). Paris, Dalloz, 1989, p. 29.

10 Ernest Wanko va assurer la présidence du Comité Olympique Camerounais de 1963 à 1972. Il sera remplacé à ce poste par René Essomba qui y demeure jusqu'à ce jour, le 4 décembre 1972. Il est en outre membre du CIO depuis 1978.

11 L'A.C.N.O. est l'association des comités olympiques du monde.

12 Dikoumè, F.: Op. cit., p. 53.

*organismes privés ou gouvernementaux. Ils ne peuvent cependant s'associer à aucune activité qui serait en contradiction avec les principes du Mouvement olympique, et les règles du CIO.*<sup>13</sup>

Il y a certainement là, matière à réflexion, quant à la redéfinition des rapports entre ces différentes institutions. Toujours est-il que les organisations sportives africaines étant pour la plupart postérieures aux organisations mondiales, en sont dans une certaine mesure, une émanation. Elles cachent mal cependant, les adaptations dites à „la spécificité“ du continent, qui, dictées par des contingences politiques et idéologiques, émergent de la conjoncture des années 60.

Elles mettent en évidence une difficulté, celle de concilier le désir d'affirmation d'un sport typiquement africain, une ouverture sur le monde et la volonté de garder sous le contrôle étatique la pratique du sport. Cet embarras est perceptible dans les textes du CSSA, et dans les politiques sportives nationales, puisqu'elles en sont l'expression.

Pour clarifier les missions dévolues à chacune de ces organisations, il a été entrepris à la dixième session de l'assemblée générale du C.S.S.A. tenue à Ouagadougou du 26 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 1983, une restructuration du Mouvement olympique et sportif africain. L'organisation de ce mouvement a été conçu sous le modèle d'un « système intégré » afin de mettre l'accent sur la complémentarité et l'interaction entre les différents sous-systèmes. Dans cette perspective, trois (3) sous-systèmes se sont dégagés:

- le sous-système politique représenté par le C.S.S.A., agissant en qualité d'institution spécialisée de O.U.A.;
- le sous-système olympique représenté par l'A.C.N.O.A. en tant que groupement continental des comités nationaux olympiques;
- le sous-système technique, représenté par l'U.C.S.A. en qualité de groupement continental des confédérations sportives et internationales et leur assemblée générale.

Cette organisation repose sur la volonté de garder au sport africain sa spécificité, mais en a-t-elle les moyens? Elle apparaît comme un système hybride qui, tout en intégrant les principes et les valeurs de l'olympisme et de ces fédérations sportives internationales, imbrique à la fois le politique, le Mouvement olympique et les dimensions techniques. ~~Vaste programme!~~

L'administration camerounaise est donc placée sous une double influence. Elle est directement liée par des accords aux institutions africaines et internationales. Conformément à la Charte des sports issue de la loi n°67/LF/19 du 12 juin 1967 sur la liberté des associations, au Cameroun, le sportif est à la base de la structure sportive et les organisations intercontinentales des sports sont au sommet. Ce qui stipule une organisation pyramidale qui introduit entre l'athlète et les institutions sportives internationales, l'association sportive et la fédération sportive nationale.

En se constituant en base de la pyramide du sport mondial, les administrations sportives africaines se voyaient contraintes de se conformer au modèle de ces institutions internationales. De fait, la préoccupation majeure de ces Etats cessait d'être l'adaptation de leurs administrations aux contraintes imposées par les objectifs et l'environnement socioculturel.

### **L'impact de l'olympisme sur les politiques sportives au Cameroun**

Les indépendances inaugurent une ère nouvelle sur le plan politique La notion „d'unité nationale“ est très récurrente dans les Etats africains en 1960. Elle apparaît dans la quasi-totalité des projets de société, en raison d'une réalité sociale particulièrement instable. Elle est assortie d'un objectif plus internationaliste, „le renforcement de l'amitié, de la solidarité et de la compréhension entre les peuples“.

13 Discours de Juan Antonio Samaranch, Revue olympique, Juillet-août 1981, pp. 411-412.

Ce qui est frappant, c'est la similarité de ces objectifs avec les principes de l'Olympisme. Si l'on se réfère à la Charte olympique, en particulier en son article 1er, *„Le Mouvement olympique a pour but de: promouvoir le développement des qualités physiques et morales qui sont les bases du sport; éduquer par le sport la jeunesse, dans un esprit de meilleure compréhension mutuelle et d'amitié, contribuant ainsi à construire un monde meilleur et plus pacifique; faire connaître universellement les principes olympiques, suscitant ainsi la bonne volonté internationale; convier les athlètes du monde au grand festival quadriennal du sport que sont les Jeux Olympiques .“*

Le développement des qualités physiques et morales, l'éducation de la jeunesse par le sport, l'exaltation d'un esprit d'amitié et de compréhension mutuelle entre les peuples sont autant de thèmes qui seront traités par les gouvernements africains. Le Cameroun n'y échappera pas! Pour s'en convaincre, il suffit de considérer les objectifs assignés au sport pendant les deux premières décennies de l'indépendance:

- le renforcement de l'unité nationale;
- la promotion de la vitalité du sport camerounais à l'extérieur;
- le développement de l'esprit d'équipe;
- l'unité africaine.

Comme le discours olympique, le sport se présente alors comme un moyen d'accomplissement et de réalisation de l'être humain et même temps, une école de partage et de solidarité. Ces objectifs indiquent à la fois la cible qui est la jeunesse; le moyen qui est le sport; les valeurs qui sont l'amitié, la solidarité, la compréhension entre les peuples et l'unité. Une unité à réaliser au plan national, africain et mondial.

A ce propos, Ahidjo affirmait: *„le sport constitue le creuset de l'unité nationale. En effet, le sport est l'une des activités grâce auxquelles tous les camerounais, quelles que soient leur région, leur tribu, leur confession, se rendent compte fraternellement, qu'ils font partie d'une même famille, la famille camerounaise.“*<sup>14</sup>

Mais seulement, cette politique n'a pas eu que de points positifs. En effet, si elle a eu le mérite de situer le Cameroun au rang des grandes nations sportives au travers de ces résultats sportifs en football, elle cache malheureusement mal le vide qui sépare l'élite de la base. Car dans cette course effrénée pour les performances et les investissements politiques qui pouvaient en découler, peu d'actions ont pourtant été menées en faveur de la pratique de masse qui au demeurant, aurait permis d'approvisionner encore et toujours le vivier sportif.

Dans cette perspective, seuls les sports olympiques feront l'objet des préoccupations étatiques et ceux dits „non olympiques“ ne pourront en conséquence bénéficier de l'attention des pouvoirs publics<sup>15</sup>. En fait, à partir de „l'indice de performance“<sup>16</sup> ou de „productivité“ de R. Thomas (1993), l'Afrique centrale pointe à 0%. L'Afrique en général, est peu concernée par un nombre important de discipline. Ce qui laisse parfois douter du caractère mondialiste du mouvement.

Cette politique qui privilégie le résultat, a cependant des limites que nous imposent la réalité économique et socioculturelle de l'Afrique. Face à la crise économique et la montée du vent de démocratisation amorcée à partir des années 90, il est fort à parier que l'Afrique, déjà marginalisée par ces caractéristiques socio-économiques: famine, analphabétisme, pauvreté, maladie etc., puisse véritablement intégrer le Mouvement olympique, au moment où d'autres défis tout aussi importants l'interpellent.

14 Allocution prononcée le 22 février 1965, par A. Ahidjo Président de la République Fédérale du Cameroun à l'occasion de la victoire de l'Oryx Club de Douala à la Coupe d'Afrique des clubs à Accra au Ghana.

15 Pour Alain Geles et Coll., *„cet amalgame conscient ou non, entre olympisme et jeux a pour effet, dans de nombreux pays, de freiner l'essor des pratiques sportives qui n'ont pas la chance de figurer sur la liste des élus“*. Sport, Olympisme et géopolitique. In: C.N.O.S.F.: Pour un humanisme du sport, Paris, Coédition CNOSF - Editions Revue E.P.S., 1994, 151-168, p. 164.

16 Pour R. Thomas, *„pour apprécier la performance d'un pays, il retient non le nombre de médailles, mais l'ensemble des finalistes, ou suivant le cas, les huit premiers classés dans chaque épreuve, et bâti ainsi un 'indice de performance' ou de 'productivité' en ramenant ce nombre à celui des athlètes engagés pour chaque entité“*. In: Sociologie du sport, Paris, PUF, „Que sais-je?“, 1993, pp. 156-157.

## Conclusion

Il est certain que nous ne pouvons pas penser l'olympisme indépendamment des contraintes qui chaque jour un peu plus interpellent l'Afrique et la marginalise. Notre projet était de traiter de l'impact de l'olympisme en Afrique à travers l'exemple du Cameroun. Nous sommes intimement convaincus que cette entreprise sera longue et difficile. Il sera difficile d'étendre la pratique sportive au plus grand nombre tant la situation économique des pays sous-développés est désastreuse. Il devient utopique de prétendre apprivoiser les vertus du sport sans en même temps faire sien d'une certaine morale sociale. Le sport s'accommode peu de la misère et la pauvreté.

Au moment où un vent de démocratisation souffle sur l'Afrique, les préoccupations essentielles risquent d'être les Droits de l'Homme, la liberté et la justice. A moins que ces préoccupations trouvent cette fois encore, à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle, dans l'olympisme, des valeurs autour desquelles elles puissent se cristalliser.

Il importe à cet égard que l'olympisme soit mieux connu et à ce titre plus diffusé. L'idéal olympique apparaît somme toute, comme l'un des meilleurs gages à l'édification d'une culture sportive véritable. L'olympisme ne se réalisera qu'à condition que le sport soit mis en rapport avec les principes olympiques mais aussi et surtout en regard de la spécificité d'un environnement social, en constante mutation.

Au Cameroun, aucune étude n'a été faite sur la question. Bien plus, il n'est évoqué ni par les instances nationales du sport, ni même par les Fédérations Sportives Nationales qui constituent pourtant avec les Fédérations Sportives Internationales, son volet technique. Il est absent des programmes de formation dans les instituts de formation des cadres sportifs, il est également absent des milieux scolaires dont il s'est pourtant fixé pour objectif de servir d'élément fondamental à une „réforme pédagogique“.

Pour diffuser efficacement son message, le Mouvement olympique doit créer une véritable solidarité entre les sports et les pays dans le monde entier. Pour ce faire, il aura certes besoin de moyens financiers importants, mais davantage de se faire mieux connaître. Cela passe pour B. Kidd (1994<sup>17</sup>; 1996<sup>18</sup>), par la formation aussi bien de l'élite sportive, des dirigeants, des encadreurs, que les jeunes.

Cela passe également par une plus grande diffusion des pratiques, une amélioration des conditions de pratique, une écoute plus assidue de la demande sociale en matière d'activités physiques et sportives, le tout intégré dans un projet global visant à l'amélioration des conditions et de la qualité de vie apparaissent à nos yeux comme préalable à la quête olympique. Ce que justement prône le projet olympique de Coubertin. Il ne nous reste plus aujourd'hui qu'à en prendre véritablement connaissance, pour ce faire, la doctrine et la philosophie méritent d'être mieux connues.

Pour terminer, nous reprendrons cette phrase de R. Gafner qui, s'interrogeant sur l'avenir du CIO affirme: „*son atout sera [...] la force qu'il déploiera à démontrer son indépendance, son originalité, son efficacité à se mettre au service de la communauté humaine*“.

17 Kidd, B.: The aspirations of Olympism, A speech for the Olympic Education Summit. In: NOCS in action, 1994.

18 Kidd, B.: Taking the rhetoric seriously. Proposals for Olympic Education. In: Quest, 1996, Vol. 48, pp. 82-92.